



Commission de
services régionaux

Péninsule acadienne

STRATÉGIE RÉGIONALE

VOLUME 1

4 JUILLET 2023



TABLE DES MATIÈRES

SOMMAIRE EXÉCUTIF	4	CHAPITRE 4	18
AVANT-PROPOS	5	VISION, MISSION ET VALEURS	18
		VISION	19
		MISSION	19
		VALEURS	19
CHAPITRE 1	6		
CONTEXTE	6		
CADRE LÉGISLATIF PROVINCIAL	7	CHAPITRE 5	20
CADRE RÉGIONAL	8	STRATÉGIE RÉGIONALE	20
CADRE THÉMATIQUE	9	STRATÉGIES DES DIFFÉRENTS SERVICES	21
		TABLEAU SYNOPTIQUE	26
CHAPITRE 2	12		
RÉFLEXION STRATÉGIQUE	12		
MÉTHODOLOGIE	13	CHAPITRE 6	27
		BIBLIOGRAPHIE	27
CHAPITRE 3	15		
DIAGNOSTIC	15		

SOMMAIRE EXÉCUTIF

La réforme de gouvernance locale au Nouveau-Brunswick, telle que définie dans la Loi sur la prestation de services régionaux (LPSR) et les règlements qui l'accompagne, introduit d'importants changements redéfinissant le rôle et les responsabilités des Commissions de services régionaux (CSR). Dix ans après la création des CSR, six nouveaux mandats leur sont octroyés et s'ajoutent aux deux services obligatoires initiaux et des responsabilités de collaborations régionales :

SERVICES INITIAUX ET RESPONSABILITÉS

- › Aménagement du territoire local
- › Gestion des déchets solides
- › Aménagement régional
- › La collaboration en matière de services policiers
- › La planification des mesures d'urgence
- › La planification des infrastructures régionales en matière de loisirs, de culture, de sports et la mise en commun des coûts des infrastructures.

NOUVEAUX SERVICES

- › Développement communautaire
- › Développement économique
- › Promotion du tourisme
- › Partage des coûts des infrastructures sportives, récréatives et culturelles
- › Sécurité publique
- › Transport régional

Exigée par le ministère de l'Environnement et des Gouvernements locaux, chacune des CSR devait présenter une stratégie régionale visant la livraison des services des nouveaux piliers. Réalisée sous la direction de Stantec inc. et Consultation Gagnon Strategix inc., la présente stratégie régionale a pour but d'identifier les forces et les lacunes en matière de prestation de services dans la région et établir des priorités et des actions, principalement en ce qui concerne les nouveaux mandats. Le document constitue un cadre de référence pour le conseil d'administration et la première dirigeante de la CSR pour les cinq prochaines années.

Trois grandes étapes ont été déployées pour l'élaboration de la stratégie régionale.

Premièrement, une analyse et une évaluation de la situation ont permis de se familiariser avec les questions clés de l'organisation ainsi que de comprendre les tendances et problématiques des dernières années. Deuxièmement, une vaste stratégie de consultation a été menée auprès des parties prenantes, soit le conseil d'administration, les directeurs des services, l'équipe de direction, les groupes communautaires et la population. Troisièmement, sur la base des précédentes étapes, la stratégie régionale a été élaborée et validée.

Les échanges avec les parties prenantes et l'évaluation des intrants ont permis de réaliser une analyse des forces, faiblesses, opportunités et menaces pour chacun des nouveaux services. Sur ces fondements sont énoncés la vision de la Commission de services régionaux de Péninsule acadienne (CSRPA) qui vise à en faire un **chef de file favorisant l'excellence des services régionaux et la collaboration péninsulaire**. La mission de la CSR Péninsule acadienne est d'être la voix de rassemblement de la Péninsule acadienne qui rallie les communautés et qui valorise les solutions collaboratives. Elle partage les valeurs de l'excellence, créativité, transparence, honnêteté, intégrité et responsabilité. La stratégie régionale se déploie en objectifs stratégiques et en pistes de solutions pour chacun des services, initiaux et proposés, afin d'encadrer l'équipe de gestion du CSRPA dans le développement d'un plan de mise en œuvre.

PROCHAINES ÉTAPES

Du présent document suivra le volume deux (2) qui inclura le Plan de mise en œuvre pour le premier dirigeant, les mesures de performance, le cadre de responsabilisation et le matériel détaillé de nos consultations. Suivant l'adoption de la stratégie régionale par le conseil de la CSR tel que prévu dans la Loi, les ministères impliqués fourniront leurs commentaires et valideront les stratégies des différents piliers. Ces commentaires seront pris en considération afin de fournir une plus-value au plan de mise en œuvre identifié ci-haut. La CSR se dotera également d'une stratégie de communication.

AVANT-PROPOS

Selon l'échelle de son territoire et de sa population, le Nouveau-Brunswick est composé de nombreuses entités territoriales. Il en résulte une fragmentation du territoire et des niveaux de services très variés dans les communautés locales, mais également régionales.

Ainsi, dans le but d'améliorer la collaboration régionale, des Commissions des services régionaux (CSR) ont été créées en 2012 afin d'offrir des services communs et améliorer la collaboration interrégionale. Au départ, les services offerts par les CSR concernent la gestion des déchets solides, la planification régionale du territoire et l'inspection des bâtiments. Malgré la formation des CSR, les régions font quand même face à d'importants enjeux en termes d'étalement urbain, de développement linéaire, de protection des ressources naturelles et de changements climatiques. D'autres enjeux de natures sociales, tels que l'accès au logement, l'immigration, l'emploi, le soutien communautaire ou la sécurité publique se sont également organisés indépendamment, selon une logique territoriale régionale.

C'est dans ce contexte qu'une importante réforme de la gouvernance locale a été lancée en janvier 2021. L'initiative Unir nos efforts pour bâtir des communautés dynamiques et viables vise à améliorer la structure de gouvernance afin de moderniser le système de gestion régionale pour ainsi assurer une meilleure coordination et collaboration entre les régions par un système qui sera plus efficace et durable et contribuera ainsi à améliorer la qualité de vie des Néo-Brunswickois. Bien qu'elle implique la révision des limites administratives des entités locales, cette réforme passe avant tout en élargissant le rôle et le mandat des Commissions de services régionaux (CSR) en leur accordant un leadership régional dans les domaines suivants : le développement économique; la promotion du tourisme; le partage de coûts d'infrastructures de loisirs; le développement communautaire; le transport régional/communautaire; la sécurité publique.

Ainsi, les CSR sont tenus d'élaborer une stratégie régionale globale visant à identifier les forces et les lacunes en matière de prestation de services dans la région de Péninsule acadienne et établir des priorités et des actions en particulier en ce qui concerne les fonctions supplémentaires mandatées afin de fournir une orientation au conseil d'administration pour les cinq prochaines années. Cette stratégie doit être approuvée par le conseil d'administration de la CSR avant le 1er juillet 2023. La stratégie régionale constitue une occasion importante pour les gouvernements locaux et le district rural d'une région de collaborer avec les parties prenantes sur les priorités régionales en ce qui concerne les services mandatés de la CSR.

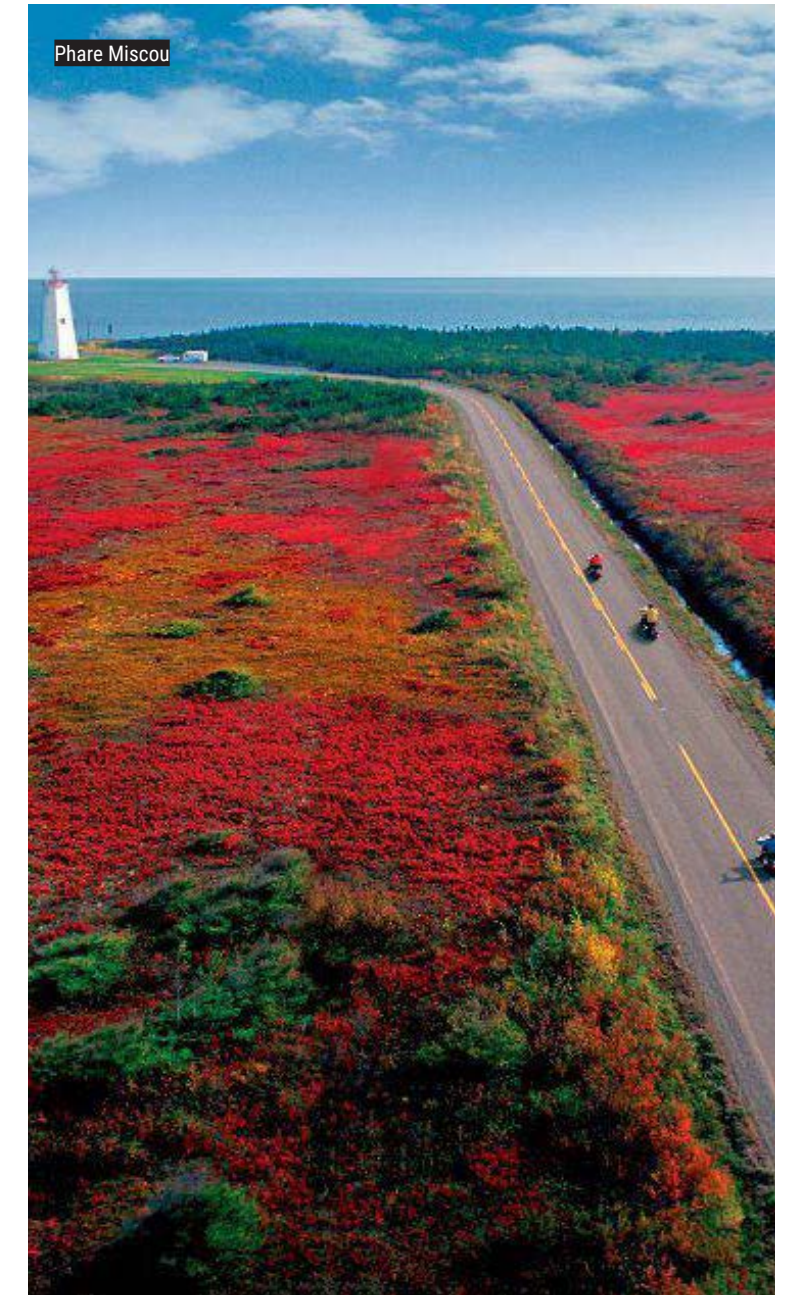
Afin de tracer la voie à suivre pour la prestation de ces nouveaux services, combinés aux services existants, un engagement stratégique, ciblé, significatif et opportun intégrant une variété de parties prenantes est requis. De plus, compte tenu des nombreux changements apportés à la structure organisationnelle de la CSR ainsi qu'au modèle de prestation des services, la stratégie devra guider la Commission afin qu'elle s'assure que les futurs services seront de qualité et offerts à un coût abordable pour la population, qu'elle renforcera les possibilités d'investissement pour le développement économique et la promotion du tourisme, et qu'elle aidera la région à attirer des entrepreneurs, de nouveaux arrivants et des visiteurs de l'extérieur du Nouveau-Brunswick.

La Péninsule Acadienne n'a pas de réserve autochtone sur son territoire mais reconnaît l'apport de la nation Mi'gmaq dans sa riche histoire. Nous sommes situés sur des terres autochtones non cédées et nous sommes fiers d'avoir de solides relations avec les dirigeants Mi'gmaq. Nous sommes toujours intéressés d'en apprendre davantage sur les liens historiques entre les acadiens et les peuples autochtones et nous encourageons le dialogue avec les leaders Mi'gmaq pour augmenter nos échanges culturels, touristiques et économiques.

Stantec Inc. et Gagnon Strategix inc. ont été mandatées vers la fin du mois de février afin d'accompagner la Commission de services régionaux de Péninsule acadienne (CSRPA) à la bonne réalisation de sa stratégie régionale. De concert avec l'administration de la CSR, une approche misant sur la concertation par un processus de consultations ascendantes incluant des sessions de travail avec les parties prenantes ainsi que des sondages auprès de la population ont été mis en place. De plus, une évaluation stratégique de chaque service mandaté a également été réalisée afin d'évaluer les besoins et les actions à entreprendre à court, moyen et long terme. La consultation des parties prenantes comprenait également une approche auprès des Premières Nations.

Ces premières étapes ont permis d'accompagner la CSRPA dans l'élaboration d'un énoncé de vision, d'objectifs régionaux et de pistes de solutions. S'en suivront dans un autre document, un plan de mise en œuvre incluant les objectifs de rendement ainsi que le cadre de responsabilité. L'approche utilisée pour l'élaboration des objectifs s'est basée sur l'évaluation des objectifs SMART qui constitue en un énoncé de mesure qui décrit ce qui doit être fait pour réaliser un objectif. La stratégie régionale permettra ainsi à la CSRPA de respecter ses obligations légales liées à la stratégie et de s'assurer qu'elle répond aux attentes en matière de services minimums pour chaque nouveau service mandaté. Ultiment, la stratégie régionale suivra les lignes directrices définies par le ministre des Gouvernements locaux et de la Réforme de la gouvernance locale. La stratégie servira de base à l'élaboration des plans sectoriels et du plan régional, tel que défini par la Loi sur la prestation des services régionaux.

Vous trouverez aux pages suivantes la méthodologie adoptée pour développer la stratégie régionale ainsi que pour mobiliser les parties prenantes, une mise en contexte, la vision, la mission et les valeurs de la CSRPA, le diagnostic, les objectifs sectoriels accompagnés de pistes de solutions qui alimenteront finalement la production du plan de mise en œuvre ainsi que le cadre de responsabilisation.



CHAPITRE 1

CONTEXTE

CONTEXTE

CADRE LÉGISLATIF PROVINCIAL

À la suite d'un plan d'action dévoilé en 2011 pour un nouveau système de gouvernance locale au Nouveau-Brunswick, douze (12) commissions de services régionaux ont été créées en 2013 par la Loi sur la prestation des services régionaux. Le nouveau modèle de gouvernance à l'échelle régionale permet aux communautés de travailler ensemble en partageant certains services ainsi qu'une vision commune du développement régional. La nouvelle entité remplaçait ainsi les commissions d'urbanismes, les agences de développement économique (réseau Entreprise) et les commissions de déchets solides.

À partir de 2020, la démarche du ministère des Gouvernements locaux Unir nos efforts pour bâtir des communautés dynamiques et viables, incluant ses livre Blanc et livre Vert, a résulté dans une nouvelle définition des responsabilités des CSR. Bien que les changements aient entraîné nombre de modifications législatives, une refonte de la Loi sur la prestation de services régionaux (L.N.-B. 2012, ch. 37) redéfinit et précise le cadre législatif des 12 commissions de services régionaux.

L'alinéa 3.1(1) définit le mandat des commissions, notamment celui d'élaborer et de mettre en œuvre une stratégie régionale.

3.1(1) La commission a pour mandat :

- a. d'assurer ou de faciliter la prestation de services communs à ses membres;
- b. d'élaborer et de mettre en œuvre une stratégie régionale;
- c. d'entreprendre des activités favorisant le développement économique régional, le développement communautaire régional et le tourisme régional;
- d. de recenser et de cerner dans la région les éléments d'infrastructure sportive, récréative et culturelle, de répartir parmi ses membres les coûts qui y sont afférents et de veiller à la gestion de tout accord ou de tout contrat qui en découle;
- e. d'établir un comité de la sécurité publique ayant pour objet la mise en commun de renseignements ainsi que la discussion du partage des ressources et de la planification conjointe entre ses membres, relativement aux services de police, de protection contre les incendies et de planification des mesures d'urgence;
- f. de travailler de concert avec ses membres afin de faciliter la mise en œuvre d'arrangements relatifs aux services, notamment administratifs et financiers.

Quant à lui, le paragraphe 3.2(1) établit les exigences relatives à la Stratégie régionale qui concerne le présent travail.

3.1(2) En plus de celui prévu au paragraphe (1), toute commission désignée par règlement a pour mandat d'élaborer un plan d'intégration et de coordination des services visant à combattre l'itinérance et la pauvreté et à s'attaquer aux problèmes de santé mentale et peut conclure à cette fin des ententes avec la Couronne du chef de la province.

3.2 (1) La commission élabore et met en œuvre une stratégie régionale conformément aux règlements, laquelle établit des services et mesures prioritaires en lien avec :

- a. le développement économique régional;
- b. le développement communautaire régional;
- c. la promotion du tourisme régional;
- d. le transport régional;
- e. l'infrastructure régionale;
- f. toute autre question prévue par règlement.

D'autres lois ont également été mises à jour, mais dans une moindre importance, afin de consolider la prestation des services existants et encadrer les nouvelles responsabilités.



CADRE RÉGIONAL

Située à l'extrémité nord-est de la Province du Nouveau-Brunswick, la Péninsule acadienne s'étend sur un territoire 2 321 km². Elle est bordée au nord par la Baie-des-Chaleurs et à l'est par le golfe du Saint-Laurent. Comprenant une population de plus de 46 500 habitants, sa population est fortement francophone à plus de 95 %.

À la suite de la réforme de la gouvernance locale en janvier 2021, de nouvelles entités ont vu le jour sur le territoire de la Péninsule acadienne. Réduisant ainsi le nombre de 48 entités de gouvernance à un total de 7 entités municipales et 1 district rural. Cette réforme provinciale avait pour but d'améliorer la collaboration, le partage des services municipaux ainsi qu'améliorer la cohérence en matière d'aménagement du territoire. Rivière-du-Nord, Caraquet, Île-de-Lamèque, Shippagan, Municipalité des Hautes-Terres, Tracadie, Neguac ainsi que le district rural de Miscou forment les nouvelles entités et district rural de la Péninsule acadienne.

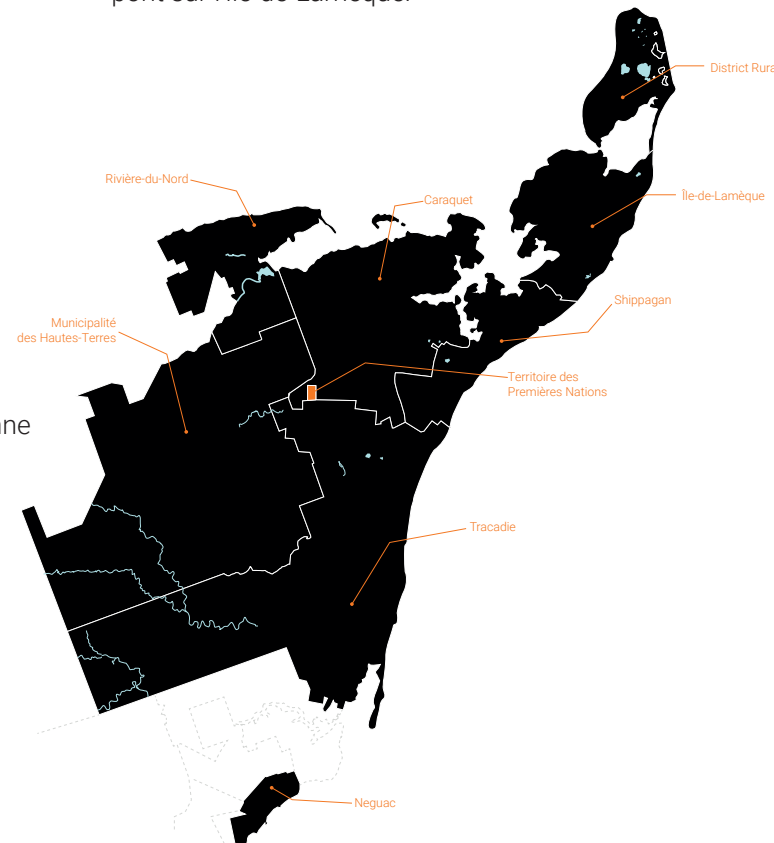
La CSRPA est dirigée par un conseil d'administration composé de 8 membres, 7 maires et 1 représentant du district rural de la Péninsule acadienne.

- › Bernard Thériault : Caraquet
- › Joseph Lanteigne : Rivière-du-Nord
- › Denis Landy : Municipalité des Hautes-Terres
- › Bernard Savoie : Île-de-Lamèque
- › Denis Losier : Municipalité Régionale de Tracadie
- › Kassim Doumbia : Shippagan
- › Georges R. Savoie : Neguac
- › Robert Power : District rural de la Péninsule acadienne

+46 500 HABITANTS	7 ENTITÉS MUNICIPALES	1 DISTRICT RURAL	95% FRANCOPHONE
-----------------------------	------------------------------------	-------------------------------	---------------------------

ATOUTS DE LA RÉGION DE PÉNINSULE ACADIENNE

Les villes de Caraquet, Tracadie et Shippagan représentent les principaux pôles d'emplois de la région. La ville de Caraquet est reconnue dans le domaine des arts et la culture grâce en outre au réputé Festival acadien, le rendez-vous de la fierté Acadie Love ainsi que le Gala de la chanson de Caraquet. Parmi les principaux employeurs de Caraquet, on retrouve le siège social d'UNI Coopération financière, l'hôpital de l'Enfant-Jésus, l'École communautaire Univers Jeunesse, l'École communautaire L'Escale des Jeunes, la polyvalente Louis-Mailloux, l'École des pêches ainsi que le port de Caraquet avec ses usines de transformations. Pour sa part, la ville de Shippagan dont l'économie gravite autour de l'industrie des pêches bénéficie de la présence de l'Université de Moncton campus de Shippagan et du Collège Communautaire de la Péninsule acadienne. On note aussi la présence les écoles L'Envolée et Marie-Esther, alors qu'un centre de santé communautaire se situe de l'autre côté du pont sur l'Île-de-Lamèque.



Finalement, la ville de Tracadie est reconnue comme étant la ville de service de la Péninsule acadienne. On y retrouve les concessionnaires d'automobiles ainsi qu'un parc industriel dynamique avec la présence en outre de l'entreprise d'acier MQM et Maisons Suprêmes qui embauche un grand nombre d'employés dans le domaine de la fabrication et la construction. On y retrouve deux écoles primaires et une école secondaire. Tout comme Caraquet, Tracadie possède un hôpital sur son territoire.

D'un point de vue de son économie régionale, l'industrie de la pêche et de la transformation des fruits de mer représente une place importante non seulement dans l'économie de la région, mais de la province. L'essor de l'industrie du bleuets ces dernières années a pour sa part hissé la Péninsule acadienne comme l'une des principales régions cultivatrices de bleuets en Amérique du Nord, et ce en grande partie dû à la présence de l'usine de transformation de Bleuets sauvage, Oxford Frozen Foods.

La Péninsule acadienne est de plus reconnue comme une destination touristique de choix par les vacanciers. Les retombées économiques reliées à ce secteur se chiffrent d'ailleurs à plusieurs millions de dollars. Parmi les attractions et ses nombreux festivals les plus populaires dans la région, on retrouve le Village Historique Acadien, l'Aquarium et Centre marin du Nouveau-Brunswick, le phare de Miscou, le Festival acadien de Caraquet, le rendez-vous de la fierté Acadie Love, la Ruée de Tracadie, l'Oktoberfest des Acadiens à Bertrand, PaquetStock de Paquetville, le Festival provincial de la Tourbe de Lamèque, le Festival de musique baroque de Lamèque, le Festival des huîtres de Maisonnette, le Festival des pêches et de l'aquaculture du N.-B. ainsi que le Festival de Citrouilles géantes de Neguac.

Finalement, un attrait récréotouristique qui gagne en popularité ces dernières années est la Véloroute. La Véloroute fait la promotion du transport actif, vecteur de développement durable, avec plus de 600 km de pistes cyclables ainsi que 14 circuits qui sillonnent le territoire de la Péninsule acadienne reliant ainsi la majorité des nouvelles entités municipales.

CADRE THÉMATIQUE

Les mandats originaux des CSR se sont définis de manière distincte selon les réalités et contextes de chacune des 12 commissions de services régionaux. Voici un bref aperçu de ses services pour la CSR Péninsule acadienne:

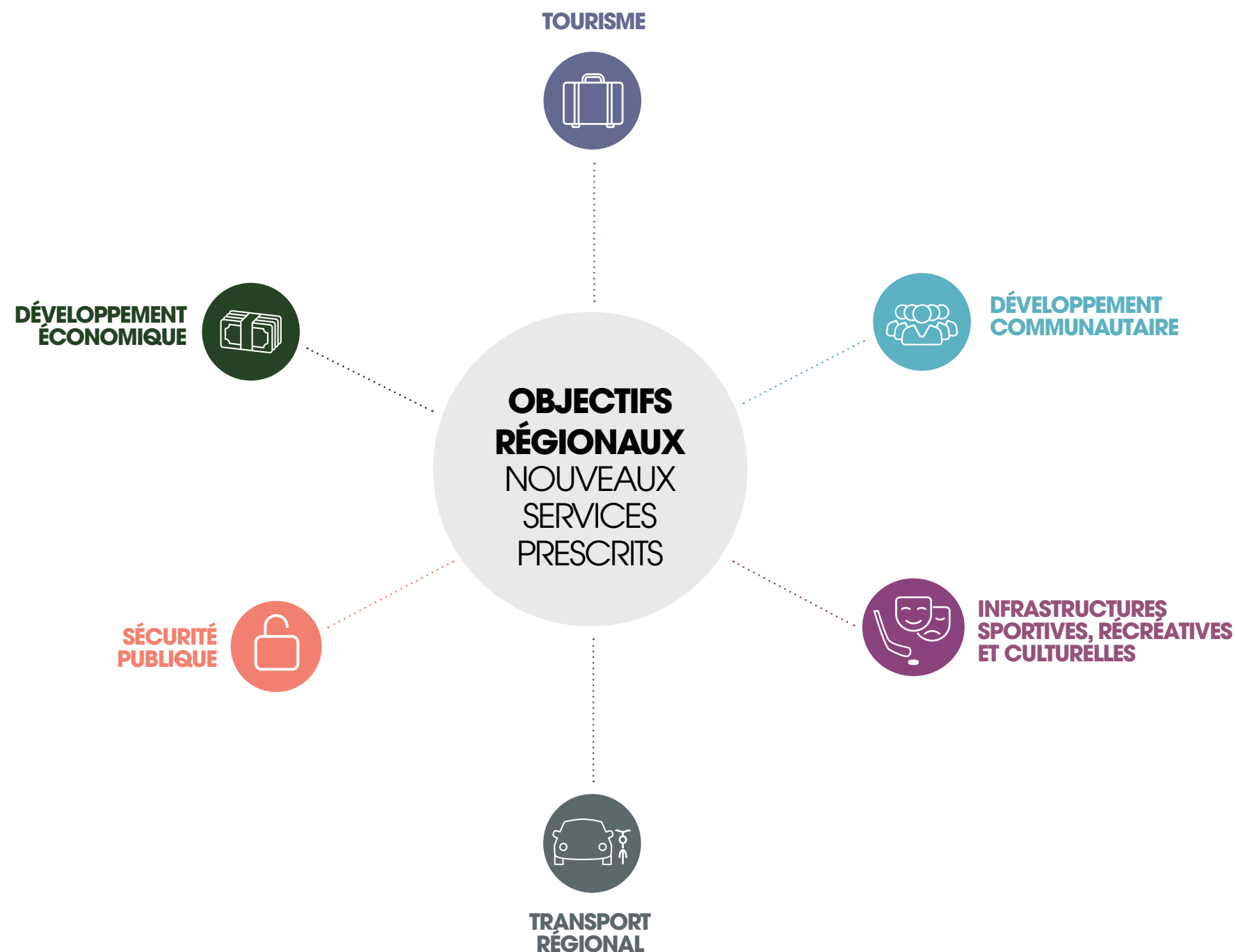
DÉCHETS SOLIDES

Depuis 2013, la Commission de services régionaux Péninsule acadienne est responsable de la prestation du service de gestion des déchets solides. Anciennement connu sous le nom de COGEDES, le service gère chaque année, approximativement 25 000 tonnes de déchets qui sont transbordées au centre de traitement des déchets situé dans le parc industriel de la Municipalité régionale de Tracadie. Ces 25 000 tonnes de déchets sont ensuite acheminées au site d'enfouissement sanitaire de Red Pine à Allardville dans la région voisine de Chaleur.

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Le service d'aménagement a pour fonction de planifier le développement et l'aménagement ordonné du territoire de la Péninsule Acadienne. Il est responsable en outre de l'émission des permis d'aménagement et de construction tout en effectuant les inspections qui s'y rattachent. Le personnel est de plus responsable d'administrer les plans ruraux et municipaux ainsi que les arrêtés de zonage, de lotissement et de construction des divers partenaires municipaux de la CSR. Désireux d'améliorer le service à la clientèle en réduisant le temps d'attente de l'émission des permis, le service s'est tourné vers les technologies en permettant à sa clientèle de remplir leur demande de permis d'aménagement et de construction via une application web. Le site web a été actualisé par l'ajout d'une série de liste de contrôles et de guides qui permet à l'utilisateur de se renseigner sur les documents et procédures qui encadrent les projets d'aménagement et de construction.

Le ministère des Gouvernements locaux a établi un encadrement précis des nouveaux services afin d'assumer le maillage avec les orientations gouvernementales. Différents documents de réflexion ont établi les mandats encadrant l'élaboration des démarches sectorielles. Les pages suivantes présentent les mandats relatifs aux nouveaux services. Les infographies sont des interprétations synthèses des guides provinciaux de présentation des nouveaux services régionalisés.





DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE

MANDAT

Les réseaux d'inclusion communautaire (RIC) seront intégrés aux commissions de services régionaux (CSR).

Les CSR détermineront les mesures à prendre pour apporter des améliorations dans les domaines d'intervention des RIC dans le cadre de trois piliers axés sur l'obtention d'un impact en matière d'inclusion économique et sociale :

- › Sécurité du revenu;
- › Coordination des programmes et des services;
- › Inclusions et les communautés saines.

Les CSR doivent élaborer des objectifs qui répondent aux priorités suivantes :

- **Faire des investissements par le biais d'un nouveau fonds de financement social afin d'accroître la capacité et la durabilité des entreprises sociales au sein des organismes sans but lucratif au Nouveau-Brunswick**
 - › Domaine d'intervention des RIC.
- **Développer ou étendre les programmes alimentaires scolaires existants dans toutes les écoles de la région**
 - › Domaine d'intervention des RIC.
- **Améliorer l'accès et réduire les temps d'attente pour les services de santé mentale et de dépendances**
 - › Les CSR peuvent travailler avec les régies régionales de la santé et le ministère de la Santé pour aider à identifier les services de soutien communautaire et être un partenaire dans la planification.
- **Élaborer des objectifs supplémentaires axés sur l'amélioration des quatre domaines à fort impact du Cadre de renforcement de la résilience et des capacités communautaires :**
 - › Sécurité économique et emploi;
 - › Logement stable et un environnement bâti sain;
 - › Systèmes de santé, de services sociaux, de justice et d'éducation, et
 - › Durabilité environnementale.



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

MANDAT

Le rôle des commissions de services régionaux (CSR) en matière de développement économique se divise en trois grandes catégories de mandats :

1. **Soutenir la préparation à l'investissement;**
2. **Soutenir le développement de la main-d'oeuvre et la croissance de la population active;**
3. **Soutenir une communauté d'affaires saines.**

Les CSR doivent élaborer des objectifs qui répondent aux priorités suivantes :

- **Élaborer un plan d'action**
 - › Définir une vision commune
 - › Créer les profils des atouts régionaux.
 - › Formuler des valeurs régionales.
 - › Servir de liaison pour les nouveaux investisseurs.
- **Développer des activités de marketing régional**
 - › Tenir compte des synergies avec les activités liées au tourisme.

- **Créer un forum régional de partenariat sur le marché du travail (PMT) ou participer au forum existant**
 - › Élaborer une stratégie régionale de développement de la main-d'oeuvre et de croissance de la population
 - Croissance démographique;
 - Participation de la population active;
 - Croissance de la population active;
 - Croissance de l'emploi;
 - Taux de rétention des nouveaux arrivants.
 - › Dresser la carte des services de rétention des nouveaux arrivants dans la région.
- **Soutenir une communauté d'affaires saine**
 - › Recenser les services de soutien aux entreprises de la région, sans faire double emploi avec les services existants.
- **Recueillir des indicateurs de données sur l'économie régionale**
 - › Soutenir la préparation à l'investissement et le développement de la main-d'oeuvre :
 - Terrains et bâtiments disponibles pour le développement;
 - Données sur le marché du travail régional;
 - Principaux programmes de formation;
 - Parcs industriels;
 - Autres atouts.



INFRASTRUCTURE SPORTIVE, RÉCRÉATIVE ET CULTURELLES

MANDAT

Les commissions de services régionaux (CSR) constituent un forum permettant aux gouvernements locaux de **partager les coûts des grands projets d'infrastructures sportives, récréatives et culturelles.**

Les CSR doivent élaborer des objectifs qui répondent aux priorités suivantes :

- **Identifier et évaluer les infrastructures existantes**
 - › Y compris les installations scolaires, en tenant compte de l'enseignement post-secondaire et des installations privées.
- **Détailler les plans pour le développement de futurs accords potentiels de partage des coûts**
- **Réaliser une évaluation stratégique afin de déterminer les défis, les lacunes et les possibilités de la région**
 - › Identifier les incitations potentielles pour encourager les communautés à collaborer au développement d'infrastructures répondant aux enjeux. identifiés dans l'évaluation stratégique
- **Travailler avec des partenaires pour offrir des possibilités inclusives**
 - › Domaine d'intervention des RIC.
- **Élaborer des priorités régionales en ce qui concerne les infrastructures régionales ou sous-régionales nouvelles, rénovées ou agrandies**
 - › Infrastructures liées au sport, aux loisirs et à la culture



SÉCURITÉ PUBLIQUE

MANDAT

Les commissions de services régionaux (CSR) sont tenues d'établir un comité de sécurité publique afin de coordonner les **services de police, de protection contre les incendies et de planification des mesures d'urgence.**

RÔLES

SERVICES DE POLICE

- › Améliorer la communication et établir des relations entre les communautés, les régions et les autorités policières, et aider à cerner les principaux enjeux et les priorités.

PROTECTION CONTRE LES INCENDIES

- › Échanger des renseignements sur les questions relatives aux services de prévention et de répression des incendies et étudier les moyens d'améliorer la durabilité et l'efficacité.

PLANIFICATION DES MESURES D'URGENCE

- › Échanger des renseignements, cerner les problèmes et envisager des mesures possibles avec les responsables provinciaux.



TOURISME

MANDAT

Les commissions de services régionaux (CSR) doivent élaborer des objectifs qui répondent aux priorités suivantes :

- **Établir une organisation régionale de marketing de destinations (ORMD)**
 - › Offrir des services à l'ensemble du territoire.
 - › Représenter toutes les parties prenantes de la région (membres).
- **Créer et mettre en oeuvre des initiatives régionales de marketing, des programmes, des partenariats et des canaux numériques**
 - › Peut inclure :
 - Site web régional et bilingue ou des canaux de médias sociaux visant à promouvoir la région et accroître la sensibilisation.
- **Élaborer une stratégie touristique régionale**
 - › Doit être alignée sur la **stratégie touristique provinciale.**
 - › Doit comprendre :
 - Un plan de marketing touristique avec une présence numérique bilingue;
 - Un plan de mise en oeuvre;
 - Un budget dédié.
- **Participer et contribuer aux possibilités de partenariat de marketing coopératif**
 - › Doit être établies par le ministère du Tourisme, du Patrimoine et de la Culture.
 - › Peut comprendre :
 - Campagnes publicitaires;
 - Canaux de marketing numérique appartenant à la province (site web).



TRANSPORT RÉGIONAL

MANDAT

Les services de transport régionaux de la commissions des services régionaux (CSR) doivent être conformes au cadre de transport inclusif et durable du Nouveau-Brunswick (en cours d'élaboration).

Les CSR doivent élaborer des objectifs qui répondent aux priorités suivantes :

- **Effectuer une analyse régionale des services de transport existants dans la région**
- **Élaborer et mettre en oeuvre des objectifs régionaux en matière de transport afin d'accroître l'accessibilité, l'abordabilité et la disponibilité des services de transport**
 - › Domaine d'intervention des RIC.
- **Élaborer une stratégie régionale de transport intégré**
 - › Tenir compte des liaisons de transport en commun intermunicipales, interrégionales et interprovinciales.
- **Développer un service de transport régional tirant parti des services de transport en commun existants et/ou en créant des nouveaux**
 - › Tirer parti des initiatives de transports basées sur le volontariat et les soutenir (s'il en existe dans la région).

CHAPITRE 2

RÉFLEXION STRATÉGIQUE

REFLEXION STRATÉGIQUE

MÉTHODOLOGIE

L'approche préconisée pour le développement de la stratégie régionale consiste en une démarche simple et structurée qui permettra par la suite au conseil d'administration de fournir un cadre de référence à son équipe de direction pour les prochaines années. Elle se définit à travers un processus d'accompagnement et d'animation permettant d'élaborer de manière concertée un énoncé de vision et de mission, déterminer les valeurs fondamentales, définir les objectifs stratégiques rattachés aux différents piliers et des pistes de solution menant à l'élaboration du Plan de mise en œuvre.

La méthode utilisée pour l'élaboration de la stratégie régionale est reconnue en planification stratégique et elle consiste à :

- › Établir de façon préliminaire la vision et la mission; examen du contexte à l'aide de l'analyse « FFOM » (Forces, Faiblesses, Opportunités et Menaces)
- › Examiner et réviser la vision et la mission sur la base des antécédents et de l'évaluation stratégique de chaque service mandaté
- › Identifier les valeurs conformément à la vision et à la mission
- › Identifier les objectifs stratégiques en utilisant la méthodologie SMART afin de répondre à la mission de la CSRPA et réaliser la vision approuvée par le conseil d'administration de la CSRPA, les cadres supérieurs, les parties prenantes et les membres clés de la communauté.

Les étapes suivantes ont permis d'élaborer la stratégie régionale :

1

ÉTAPE 1 : ANALYSE ET ÉVALUATION

COLLECTE DE DONNÉES ET ANALYSE DE L'ENVIRONNEMENT :

Cette première activité a permis de prendre connaissance la situation actuelle de la CSRPA par une analyse des plans stratégiques antérieurs, des rapports annuels. Cette analyse a permis entre autres de se familiariser avec les questions clés de l'organisation ainsi que de comprendre les tendances et problématiques des dernières années.

ENTREVUES CIBLÉES

Cette activité comprenait des rencontres ciblées dont des discussions stratégiques étaient entretenues avec le conseil d'administration de la CSR et la direction générale. Ces rencontres ont permis de déterminer la stratégie régionale à adopter en fonction de la gouvernance en place.

DIAGNOSTIC ORGANISATIONNEL

Cette activité consistait à réaliser l'historique de la CSRPA ainsi qu'effectuer le résumé de certains plans maîtres, arrêtés et règlements administratifs pertinents.

IDENTIFICATION DES PARTIES PRENANTES

Cette activité consistait à identifier les parties prenantes et les intervenants qui pourraient contribuer à la validation de la stratégie régionale et à la définition de l'approche par leur rétroaction. Suite à une session de planification avec le premier dirigeant et son équipe de direction, l'approche préliminaire a été présentée et nous avons validé la technique de participation publique. La technique « groupes de discussion (focus groups) » a été privilégiée et un registre des parties prenantes été développé par l'équipe de direction afin d'assurer que tous les personnes et groupes pouvant donner une plus-value aient été identifiés lors du processus de consultation. Les parties prenantes ont été choisies selon leur niveau d'influence ainsi que leur intérêt dans le processus stratégique.

Un objectif SMART est un énoncé de mesures qui décrit ce que vous devez faire pour réaliser votre objectif.



Spécifique - Décrit une mesure, un comportement, une réalisation ou un résultat précis qui est observable.



Mesurable - Quantifiable et comporte des indicateurs permettant de le mesurer.



Axé sur un Auditoire particulier - Approprié et adapté à votre auditoire cible.



Réaliste - Réalisable à l'aide des ressources disponibles.



Temporel - Énonce un calendrier au cours duquel l'objectif sera réalisé.

2

ÉTAPE 2: PROCESSUS DE CONSULTATION

SESSIONS DE PLANIFICATION STRATÉGIQUE AVEC LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Cette activité comprenait la tenue de rencontres de type atelier participatif avec le CA de la CSR. Cette rencontre avait pour but de développer la vision, la mission et les valeurs fondamentales de la CSR. Pour développer ces énoncées, nous avons procédé à une analyse FFOM. La résultante de cette activité aura permis de définir la mission, les valeurs et la vision de la CSRPA contenues dans le chapitre 4 du présent rapport.

SESSIONS DE PLANIFICATION AVEC LES PARTIES PRENANTES

Ces rencontres avaient pour objectifs de développer les grandes orientations stratégiques et les axes d'interventions plus particulièrement en ce qui a trait aux mandats actuels et aux nouveaux mandats (Transport régional, Tourisme, Développement économique, Installations sportives et culturelles régionales, sécurité publique et développement communautaire). Une analyse FFOM a permis de recueillir la rétroaction des quelques 80 participants. Un total de 9 sessions de planification ont eu lieu.

QUESTIONNAIRE POUR LES DIRECTEURS DES SERVICES

À cette étape, un questionnaire fut soumis aux directeurs et directrices de service afin de saisir leurs priorités et leurs besoins respectifs au cours des 5 prochaines années.

ENGAGEMENT AVEC LES PREMIÈRES NATIONS

Il n'y a pas de Premières Nations à l'intérieur de la région desservie par la CSR. On observe une présence d'entreprises dans le domaine des pêches qui sont détenues par des propriétaires des Premières Nations. Les différentes communautés de la Péninsule acadienne sont conscientes de l'importance du rapport sur la vérité et la réconciliation et comprennent les territoires traditionnels des Premières Nations. Il existe une volonté de dialoguer avec les dirigeants des Premières Nations au sujet de nos interventions au besoin.

SESSION DE TRAVAIL AVEC L'ÉQUIPE DE DIRECTION

Des rencontres se sont tenues avec l'équipe de direction pour présenter les lignes directrices établies par le conseil d'administration et les comités permanents ainsi que le développement du gabarit du plan de mise en œuvre pour chaque nouveau mandat.

Cette étape consistait également à préparer les dirigeants à utiliser les outils proposés à l'intérieur du plan de mise en œuvre et les rapports périodiques requis pour les suivis auprès du conseil d'administration. Une matrice SMART a été utilisée pour définir chaque objectif.

Ensuite une évaluation stratégique des services offerts a été réalisée afin de comprendre l'interdépendance avec les autres services offerts par la CSR ou d'autres intervenants régionaux et/ou provinciaux. Il s'agissait à cette étape de comprendre les priorités régionales à la lumière de celle de la province. L'analyse des niveaux de services a également été réalisée en se basant sur les modèles de livraison dans les secteurs urbains et ruraux afin de distribuer équitablement les ressources. Chaque service a été évalué avec l'outil FFOM permettant ainsi d'identifier les faiblesses qui nécessiteraient des améliorations ainsi que les menaces identifiées dans la matrice de gestion des risques de la CSRPA.

3

ÉTAPE 3: DÉVELOPPEMENT DE LA STRATÉGIE

ÉBAUCHE DE LA STRATÉGIE RÉGIONALE ET DU PLAN DE MISE EN ŒUVRE

À cette étape, l'ébauche de la stratégie régionale et du plan de mise en œuvre a été réalisée avec le premier dirigeant et le comité de stratégie régionale et par la suite transmise pour approbation au conseil d'administration et au dirigeant des Premières Nations. Le plan de mise en œuvre comprend les indicateurs de performance, les cibles et échéances ainsi que les ressources nécessaires pour mener à bien les stratégies proposées.

RAPPORT FINAL

Une fois les commentaires intégrés, la version finale de la stratégie régionale sera présentée au conseil d'administration, aux chefs des Premières Nations et aux membres du comité de stratégie régionale lors d'une réunion publique à huis clos pour examen et adoption. Le rapport comprend notamment la vision, la mission, valeurs ainsi qu'un résumé des recommandations pour les prochaines étapes de mise en œuvre des actions ainsi qu'un sommaire exécutif.

CHAPITRE 3

DIAGNOSTIC

DIAGNOSTIC

Dans le but de clarifier le cheminement menant aux objectifs et aux pistes de solutions suggérés, nous présenterons un aperçu des services dans une optique de faire ressortir les changements apportés par leur régionalisation, mais également pour identifier comment les services interviendront avec les autres services. La présente partie établit en fonction de chaque pilier, existants et nouveaux, le diagnostic établi par service à la suite des analyses et évaluations du service.



DÉCHETS SOLIDES

La gestion des déchets solides dans la Péninsule Acadienne possède une maturité institutionnelle remarquable et les intervenants jugent que le service est bien livré. L'optimisation des trajets pour la collecte permet à la CSR de se démarquer et le personnel en place est très compétent. Le compostage pourrait être intéressant pour le domaine agricole, par contre la présence d'élastiques et de plastique suite au processus de triage posera des défis pour cette option. De plus, certaines matières du secteur des pêches comme les cordages rajoute d'autres défis à cette option. La région bénéficierait à encourager le dialogue avec les parties prenantes afin de trouver des solutions innovantes pour développer des nouvelles idées à propos du recyclage, du compostage et autres solutions. Le service profiterait également de campagnes de sensibilisation et d'engagement communautaire pour avancer.



AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Les compétences techniques de l'équipe d'aménagement du territoire est bien connue. Les outils technologiques pour effectuer des transactions en ligne sont un atout. Il existe une certaine perception dans la population associée au fait que l'ancien nom CAPA était souvent associé à une rigueur et rigidité dans l'application des règlements et délais dans l'obtention des permis malgré que la plupart du temps ce sont les règlements municipaux, provinciaux et fédéraux qui apportent des défis, délais et parfois des refus. Il y a un réel intérêt de développer des solutions pour l'ensemble du territoire afin d'harmoniser les règlements entre les municipalités. De plus, on doit améliorer les communications avec les utilisateurs du service et mieux présenter les processus décisionnels afin de démystifier et clarifier les enjeux relatifs au temps requis pour chaque genre de dossier. Le développement d'une approche administrative pour répondre aux besoins relatifs aux projets de construction prioritaires pour la région doit être mise en œuvre. L'image du service auprès des municipalités devra être bonifiée afin de travailler de pair avec les leaders municipaux.



DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE

La région de la Péninsule Acadienne est tissée serrée en ce qui a trait au développement communautaire. Il y a un désir d'aider son prochain et une résilience remarquable. Les valeurs d'entraide régionale sont omniprésentes et il y a une jeunesse dynamique et des bénévoles intergénérationnels en place. Des défis associés à l'insécurité alimentaire, l'itinérance et le manque de logement abordable doivent être mis en vitrine par la CSR afin d'identifier des pistes de solutions régionales. On remarque une absence de reconnaissance formelle des bénévoles clés malgré leur responsabilité sociale et leur imputabilité dans les services offerts. La région bénéficierait de programmes de financement adaptés pour soutenir les opérateurs de logements abordables et pour appuyer la formation des bénévoles. La CSR pourrait jouer un rôle de guichet unique pour l'obtention d'information sur les programmes de développement communautaire offert sur le territoire, par sa capacité de cartographier les services via son équipe de géomatique. L'identification et la planification relatives à la crise du logement seront des dossiers importants à relever du côté de la CSR.



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Plusieurs emplois sont disponibles dans la région et des entreprises dynamiques s'y retrouvent, et il existe une proximité parmi les intervenants à caractère économique pour favoriser la croissance entrepreneuriale. On remarque un intérêt de la jeunesse de s'impliquer et de reprendre des entreprises en place. La présence d'institutions d'enseignements postsecondaire contribue à l'attraction de nouveaux arrivants et apporte une diversité culturelle à la région. Le manque de logement pour soutenir le secteur des affaires et la pénurie de place en garderie pose des défis importants, surtout pour les entreprises désirant effectuer de l'expansion. Il existe une dynamique de travail saisonnier, ce qui apporte son lot de défis. Des solutions innovatrices pour combler le manque de logement pour les travailleurs devront être développées pour permettre à la région de s'épanouir. L'apport de données économiques et d'informations pertinentes par la CSR permettra d'organiser des dialogues stratégiques parmi les entrepreneurs et les bailleurs de fonds. On doit également augmenter les trajets de transport pour permettre aux travailleurs étrangers de se déplacer sur le territoire. La Péninsule acadienne, c'est une communauté d'affaire qui a de grandes ambitions et qui désire identifier des approches innovantes pour améliorer l'économie régionale.



TRANSPORT RÉGIONAL

Un projet pilote dans la péninsule acadienne porte fruit et permet de concevoir d'autres tronçons qui pourraient bonifier l'offre en transport régional. Ce projet pilote est le résultat des recommandations de l'étude de Vecteur 5. La proximité des plus importantes communautés est un facteur positif dans la croissance des services offerts. L'analyse détaillée des besoins, incluant ceux des employeurs et des municipalités devra être effectuée afin de réfléchir à la prochaine étape du transport régional. Il y a un réel potentiel de trouver un modèle adapté à la région, incluant les connectivités avec d'autres moyens de transport saisonnier comme la Véloroute. La région est située à l'embouchure d'autres services de transport collectif comme le rail qui pourrait faire partie d'une stratégie de transport intégré. Le covoiturage et d'autres approches connues pour augmenter le transport régional pourrait faire partie de solutions adaptées à la région. La consultation avec le public sera importante pour mieux déterminer les besoins et les trajets recherchés.



INFRASTRUCTURE SPORTIVE, RÉCRÉATIVE ET CULTURELLES

La péninsule acadienne est bien connue pour sa panoplie de festivals et d'activités culturelles, mais depuis nombreuses années, c'est la Véloroute qui fait l'envie de bien des régions au Nouveau-Brunswick. La volonté des élus de travailler dans une optique régionale permettra à la Péninsule Acadienne de se positionner pour attirer des compétitions sportives et d'autres activités récréatives. Le défi d'attirer et de retenir les bénévoles qui sont au cœur de la programmation est important et on doit travailler avec les municipalités à cet effet. L'optimisation des infrastructures régionales est primordiale pour s'assurer d'avoir une diversité au niveau sportif, récréatif et culturel pour les résidents, et le partage des coûts des installations régionales devra également être au cœur de cet exercice d'optimisation. L'intégration des infrastructures avec le tourisme est de mise et permettra d'améliorer l'offre récréotouristique péninsulaire. La représentation des intérêts et le développement de pistes de solutions pour soutenir l'infrastructure régionale permettra à la CSR de soutenir ses communautés et d'assurer la pérennité des installations existantes.



TOURISME

La Péninsule Acadienne est une destination reconnue et les visiteurs sont toujours au rendez-vous pendant les périodes estivales pour vivre l'expérience de la culture acadienne. On reconnaît la joie de vivre et les touristes apprécient l'accueil chaleureux de notre région. Le manque de logement de masse cause certains défis pour attirer des événements à grand déploiement, sans pour autant minimiser la capacité d'accueil pendant la saison estivale avec les campings et les chalets saisonniers. La Véloroute permet à la région de se démarquer pour des visiteurs en quête d'expérience unique. Les plages et le plein air contribue à fidéliser les visiteurs. Le recrutement de main d'œuvre pour soutenir l'industrie touristique est de mise et devra faire l'objet d'une réflexion régionale. La Péninsule Acadienne pourrait bénéficier d'une offre touristique quatre saisons afin d'augmenter sa notoriété. La programmation régionale devrait faire partie d'un dialogue auprès de la CSR afin de s'assurer qu'on n'offre pas deux grands événements en même temps afin d'éviter de diluer le volume de participants. Une stratégie de communication et de marketing régional permettra à l'ensemble des communautés de s'épanouir et de se démarquer. À cet effet, un plan stratégique de l'office de tourisme de la Péninsule acadienne a été élaboré pour les années 2022-2025. La signalisation sera au cœur des discussions pour s'assurer que les automobilistes qui circulent au Nouveau-Brunswick passe dans notre région pendant leurs déplacements.

CHAPITRE 4

VISION, MISSION ET VALEURS

VISION, MISSION ET VALEURS

La section suivante présente la vision, la mission et les valeurs de la CSR Péninsule acadienne. La vision élaborée est tournée vers une croissance régionale durable de chacune des régions comprises dans la CSR Péninsule acadienne. La vision, la mission et les valeurs reflètent les aspirations de la région en prenant en considération les réalités de chacune des entités territoriales qui la composent.

Voici ci-bas nos valeurs utilisées pour les prises de décision éthiques :



VISION

Chef de file favorisant l'excellence des services régionaux et la collaboration péninsulaire.



MISSION

La voix de rassemblement de la Péninsule acadienne qui rallie les communautés et qui valorise les solutions collaboratives.



VALEURS

- › Excellence;
- › Créativité;
- › Transparence
- › Honnêteté
- › Intégrité
- › Responsabilité

EXCELLENCE	CRÉATIVITÉ	TRANSPARENCE	HONNÊTÉTÉ	INTÉGRITÉ	RESPONSABILITÉ
<i>Nous avons une volonté d'offrir les meilleurs services possibles et de rechercher sans cesse à nous améliorer.</i>	<i>Nous avons la capacité à réaliser des projets qui soit à la fois nouveaux et adaptés au contexte régional.</i>	<i>Nous fournissons aux clients et aux parties prenantes une visibilité sur la manière dont les programmes fonctionnent et peuvent être améliorés.</i>	<i>Nous sommes ouverts et honnêtes avec nos clients, employés et parties prenantes pour renforcer la confiance du public.</i>	<i>Nous adhérons sans faille à un code moral et de conduite.</i>	<i>Nous sommes conscients de l'obligation de s'acquitter de nos engagements et d'en assumer les conséquences.</i>

CHAPITRE 5

STRATÉGIE RÉGIONALE

STRATÉGIE RÉGIONALE

Les Commissions de services régionaux ont été conférées une panoplie de nouveaux services dans la Réforme sur la gouvernance locale. Afin d'exercer son leadership et de fournir un bon cadre de gouvernance stratégique, le conseil d'administration doit élaborer ses stratégies régionales afin d'encadrer son équipe de gestion dans le développement d'un plan de mise en œuvre. La planification stratégique est une des plus grandes responsabilités d'un conseil d'administration et cet outil permet aux membres du CA de bien surveiller les activités de son Premier dirigeant et ses directeurs. Les stratégies régionales sont développées en début des nouveaux mandats et devront être révisées à la fin de la première année, car le niveau de maturité organisationnelle sera supérieur lorsque l'ensemble des dirigeants auront au moins une année d'expérience au sein de la CSR. Les membres du CA reconnaissent les limites des stratégies, notamment l'importance de ne pas dupliquer les services provinciaux et municipaux existants et de tenir compte d'obligations et d'exigences qui font partie d'ententes de financement ou d'ententes de services avec les ministères ou organismes.

Les pages suivantes identifient l'ensemble des stratégies régionales en format synthèse ainsi qu'un sommaire de chaque service incluant les grandes pistes de solutions qui seront intégrés au plan de mise en œuvre. Celui-ci comprendra des actions mesurables ainsi que des échéanciers, un cadre financier et le cadre de responsabilisation et sera sous la tutelle du premier dirigeant.



AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

OBJECTIFS STRATÉGIQUES

Établissement et bonification des canaux de communication entre la CSRPA et les utilisateurs du service.

L'évaluation et l'optimisation de la livraison de services à la lumière des attentes et responsabilités des acteurs.

Positionnement du service comme point de rencontre des différentes stratégies régionales spécifiques.

PISTES DE SOLUTIONS

- › Améliorer l'accompagnement des clients en comblant des nouveaux postes (agents d'aménagement);
- › Mettre à jour les arrêtés par une approche de diffusion de l'information accessible et visuellement compréhensible;
- › Introduire des sessions d'information annuelles relatives aux exigences et obligations pour les promoteurs de projets et dirigeants municipaux.
- › Accélérer le processus de refonte des règlements;
- › Mettre en place les nouveaux arrêtés de zonage (6 des 8 entités);
- › Inciter à une planification régionale qui favorise l'optimisation des infrastructures;
- › Développer un cadre pour l'établissement d'une vision de développement régional;
- › Développer une réflexion intégrée sur les réglementations et évaluer leur impact sur les infrastructures des communautés.



DÉCHETS SOLIDES

OBJECTIFS STRATÉGIQUES

La sensibilisation des élus, des acteurs du milieu et la population à la gestion des matières résiduelles.

La mise en place et l'application des mesures incitatives et coercitives afin d'atteindre les objectifs de la Politique.

Assumer un leadership aussi élevé dans la livraison des services de gestion des déchets solides, du recyclage et du compostage.

PISTES DE SOLUTIONS

- › Négocier et mettre en place le programme de Circular Material;
- › Gérer l'impact du nouveau programme Circular Material sur le système de gestion;
- › Élaboration d'une formation sur la gestion des déchets solides et les 3 R;
- › Tendre vers un environnement sans papier (électronique);
- › Encourager la réduction d'utilisation de produit à usage unique.
- › Engager un agent communautaire responsable d'animer, développer et promouvoir les différents aspects relatifs à la gestion des déchets;
- › Engager un responsable technique pour l'acceptation des déchets domestiques dangereux;
- › Créer des opportunités pour étudier des centres de 3R (réduction, réemploi et recyclage);
- › Sensibiliser la population à l'importance d'adopter des bonnes pratiques en matière de gestions des déchets solides.
- › Standardiser le système de collecte du territoire et offrir un service uniforme;
- › Favoriser et mettre en place dans les lieux et/ou événements publics des moyens pour faciliter la réduction à la source, le recyclage et le compostage;
- › Planifier un programme de collecte et le traitement des déchets organiques;
- › Implanter la collecte de matières organiques;



DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE

OBJECTIFS STRATÉGIQUES

Servir le dialogue et la discussion entre les intervenants de la Péninsule acadienne.

Favoriser l'accès au logement abordable en offrant un éventail de typologies de logements.

Coordination d'une réflexion régionale sur les modèles de financement pour la pérennité des services.

PISTES DE SOLUTIONS

- › Solidifier le dossier petits déjeuners (initiatives et HUB);
- › Continuer l'amélioration de l'offre de service Pensez-frais;
- › Mettre en œuvre le projet pilote Planète Jeunesse NB (10 étapes);
- › Créer des nouveaux postes (gestionnaire, agent des partenariats et recruteurs);
- › Assurer le recrutement de bénévoles.
- › Encourager un dialogue avec les municipalités et les urbanistes afin d'identifier des actions concrètes qui pourraient être intégrés dans les plans municipaux et les plans régionaux, surtout en ce qui a trait à la pénurie de logement abordable;
- › Développement et mise en œuvre d'un plan sur le logement abordable;
- › Favoriser la rétroaction et la participation citoyenne dans l'élaboration de pistes de solution pour améliorer les conditions favorables pour minimiser les défis communautaires;
- › Effectuer un constat par l'entremise d'analyse des forces et des opportunités régionales pour favoriser la mise en œuvre d'interventions qui permettront d'accroître l'accès au logement abordable
- › Favoriser le maintien et le développement des services communautaires sur le territoire;
- › Faciliter le financement partagés;
- › Faciliter l'accès à une offre culturelle;
- › Favoriser la vitalité du milieu culturel;
- › Coordonner les discussions avec les pourvoyeurs de soutien en sécurité alimentaire, la pauvreté ainsi que la santé mentale.



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

OBJECTIFS STRATÉGIQUES

Rôle de consolidateur entre les intervenants à caractère économique.

Point de chute pour toutes les données et initiateur des recherches de données nécessaires aux développements d'initiatives en développement économique.

Le maintien, le support et le développement des entreprises primaires et secondaires du territoire.

PISTES DE SOLUTIONS

- › Devenir la porte d'entrée principale pour les citoyens afin de les orienter vers les bonnes ressources et les soutenir dans leurs démarches de projets à caractère économique;
- › Monter une plateforme web afin de diriger les citoyens et les investisseurs potentiels vers les bons services;
- › Soutenir la création d'une seule chambre de commerce pour la PA;
- › Soutenir le CAIENA-PA dans leurs efforts d'accueil des nouveaux arrivants afin d'assurer la rétention de ceux-ci;
- › Développer une campagne de valorisation de la PA comme endroit où il fait bon vivre et travailler.
- › Faire l'inventaire des espaces commerciaux disponibles sur le territoire;
- › Améliorer le taux de rétention de la main d'œuvre;
- › Mettre en place une campagne de valorisation de la PA;
- › Relancer une initiative de rapatriement de gens originaires de la PA (Réviser la formule Je reviens, J'y reste!);
- › Développement d'un profil économique de la région, incluant l'inventaire des parcs industriels, de bâtiments disponibles ainsi que les actifs pas exploités à pleine capacité (terrains agricoles, usines)
- › Procéder à une étude de diversité commerciale (déterminer les manques dans l'offre actuelle) afin de cibler le type d'entreprises à attirer dans la région;
- › Améliorer le taux de rétention de la main d'œuvre;
- › Soutenir l'augmentation de la main d'œuvre, incluant des actions précises pour accueillir les nouveaux arrivants et les travailleurs étrangers;
- › Sécuriser et maintenir des ententes de service avec Travail NB;
- › Soutenir les visites en région par des investisseurs potentiels et de promoteurs.



INFRASTRUCTURES SPORTIVES, RÉCRÉATIVES ET CULTURELLES

OBJECTIFS STRATÉGIQUES

L'optimisation du partage des coûts des infrastructures régionales par l'établissement des solutions spécifiques à l'échelle et au type de service.

Catalyseur des activités à grand déploiement et assume la veille des opportunités en termes de grands événements.

Bonification de l'offre récréotouristique des activités actuelles favorisée par des maillages potentiels.

PISTES DE SOLUTIONS

- › Développer une stratégie en lien avec la gestion, l'identification, l'utilisation et la planification des infrastructures;
- › Tisser et renforcer les liens avec les utilisateurs actuels et potentiels;
- › Renforcer la planification et identifier une méthode de calcul de partage des coûts des infrastructures;
- › Identifier les structures régionales, sous régionales et locales;
- › Mettre en place les recommandations de l'étude de Planification régionale des infrastructures et des programmes sportifs et de loisirs de la PA.
- › Créer des nouveaux postes : coordonnateur des loisirs et agent des projets régionaux de sports et d'activité physique;
- › Assurer la formation et l'intégration du comité des infrastructures à la structure de la CSRPA;
- › Identifier les sources de financement pour les projets régionaux.
- › Analyser et mettre à jour l'étude de Planification régionale des infrastructures et des programmes sportifs et de loisirs dans la PA;
- › Participer et contribuer aux discussions stratégiques avec les responsables provinciaux en développement économique et en tourisme pour s'assurer d'une approche intégrée et cohérente;
- › Effectuer une analyse des besoins régionaux par l'entremise d'études et d'évaluation.



SÉCURITÉ PUBLIQUE

OBJECTIFS STRATÉGIQUES

La CSRPA favorise la cartographie avec les responsables de géomatique pour les services livrés sur son territoire géographique.

La CSRPA coordonne les discussions régionales relatives à l'optimisation des services de sécurité publique.

L'ensemble des parties prenantes en sécurité publique sont en mesure de répondre aux différentes situation d'urgence dans la Péninsule acadienne.

PISTES DE SOLUTIONS

- | | | |
|---|--|---|
| <ul style="list-style-type: none"> › Mettre à jour les informations de la base de données des mesures d'urgence de la PA; › Identifier les menaces, risques et les vulnérabilités de chaque municipalité; › Développer et mettre à jour des ententes et des partenariats interservices, intermunicipaux. | <ul style="list-style-type: none"> › Mettre à jour le plan d'intervention en situation d'urgence de la PA; › Mettre en place les recommandations de l'étude d'optimisation des services d'incendie de la PA; › Comblent le poste de gestionnaire en sécurité publique et incendie; › Distribuer les informations et les communications provinciales auprès des municipalités afin de s'assurer que tous les intervenants sont mis à jour des changements et des nouvelles réglementations. | <ul style="list-style-type: none"> › Solidifier les liens entre les services policiers et des mesures d'urgence; › Identifier et signer les ententes en lien avec les 4 centres de réchauffements officiels sur le territoire; › Identifier les membres des Comités de mesures d'urgence pour chaque municipalité. |
|---|--|---|



TOURISME

OBJECTIFS STRATÉGIQUES

La mise en valeur et l'optimisation des installations 4 saisons.

La promotion de la Péninsule acadienne comme destination distincte francophone, vibrante, installé dans un contexte naturel hors du commun.

Identification des écarts et des opportunités pour diminuer les fuites redevables à la communication ou à la visibilité entre les sites.

PISTES DE SOLUTIONS

- | | | |
|--|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"> › S'assurer de comprendre les priorités régionales afin de répondre aux besoins des intervenants touristiques; › S'assurer que nos intervenants en promotion régionale comprennent la stratégie touristique régionale; › Développer un plan marketing régional qui fournira des stratégies précises pour la présence digitale et dans d'autres moyens de communications; › Participer et contribuer aux discussions stratégiques avec les responsables provinciaux en tourisme pour s'assurer d'une approche intégrée et cohérente. | <ul style="list-style-type: none"> › Mettre en place des campagnes marketing ciblées / poste de graphiste; › Former des opérateurs de l'industrie afin d'assurer un excellent service aux visiteurs; › Développer une campagne de valorisation d'une carrière en tourisme; › Établir des ententes de stage dans la PA avec les institutions de formation du domaine; › Mettre en place une taxe sur l'hébergement dans la PA. | <ul style="list-style-type: none"> › Devenir la destination vacances n°1 au NB; › Coordonner des interventions stratégiques avec les intervenants économiques afin de s'assurer que nos propositions de valeurs sont communes dans l'attractions de visiteurs et d'entrepreneurs; › Optimisation des outils digitaux afin de s'assurer que notre site web et notre présence dans les réseaux sociaux répondent aux tendances et meilleures pratiques. |
|--|--|--|



TRANSPORT RÉGIONAL

OBJECTIFS STRATÉGIQUES

Conceptualisation d'un réseau intermodal complet et efficace qui couvre l'ensemble du territoire de la région.









Évaluation des résultats du projet pilote afin de déterminer son apport à la stratégie de transport collectif.

Initiateur d'un diagnostic à établir sur le transport actif et identification du niveau de service pour le local et le tourisme.

PISTES DE SOLUTIONS

- | | | |
|--|--|---|
| <ul style="list-style-type: none"> › Ajouter un service de transport communautaire pour les nouveaux arrivants; › Intégrer les divers types de transport en commun vers UN service de transport régional; › Inciter les utilisateurs au covoiturage; › Développer des aires de stationnement adaptés aux véhicules et vélos. | <ul style="list-style-type: none"> › Mettre sur pied un service de transport collectif complet sur le territoire; › Faire le lien avec les régions voisines; › Créer un partenariat à long terme avec les organismes clés de la communauté; › Créer et combler un nouveau poste : gestionnaire/agent des partenariats. | <ul style="list-style-type: none"> › Ajouter une offre de trajets spéciaux relative aux besoins de la communauté; › Offrir un service ponctuel disponible aux diverses initiatives communautaires (événements, activités sportives, etc.); › Élaborer une étude du réseau en vue de faire des améliorations; › Promouvoir et intégrer le transport actif dans l'offre de service. |
|--|--|---|

TABLEAU SYNOPTIQUE

SERVICES COMMUNS		SERVICES NOUVEAUX					
AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE	DÉCHETS SOLIDES	DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE	DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE	INFRASTRUCTURES SPORTIVES, RÉCRÉATIVES ET CULTURELLES	SÉCURITÉ PUBLIQUE	TOURISME	TRANSPORT RÉGIONAL
							
Établissement et bonification des canaux de communication entre la CSRPA et les utilisateurs du service.	La sensibilisation des élus, des acteurs du milieu et la population à la gestion des matières résiduelles	Servir le dialogue et la discussion entre les intervenants des trois grands centres	Rôle de consolidateur entre les intervenants à caractère économique	L'optimisation du partage des coûts des infrastructures régionales par l'établissement des solutions spécifiques à l'échelle et au type de service	La CSRPA favorise la cartographie avec les responsables de géomatique pour les services livrés sur son territoire géographique	La mise en valeur et l'optimisation des installations 4 saisons	Conceptualisation d'un réseau intermodal complet et efficace qui couvre l'ensemble du territoire de la région
L'évaluation et l'optimisation de la livraison de services à la lumière des attentes et responsabilités des acteurs.	La mise en place et l'application des mesures incitatives et coercitives afin d'atteindre les objectifs de la Politique	Favoriser l'accès au logement abordable en offrant un éventail de typologies de logements	Point de chute pour toutes les données et initiateur des recherches de données nécessaires aux développements d'initiatives en développement économique	Catalyseur des activités à grand déploiement et assume la veille des opportunités en terme de grands événements	La CSRPA coordonne les discussions régionales relatives à l'optimisation des services de sécurité publique	La promotion de la Péninsule acadienne comme destination distincte francophone, vibrante, installé dans un contexte naturel hors du commun	Évaluation des résultats du projet pilote afin de déterminer son apport à la stratégie de transport collectif
Positionnement du service comme point de rencontre des stratégies spécifiques	Assume un leadership aussi élevé dans la livraison des services de gestion des déchets solides, du recyclage et du compostage.	Coordination d'une réflexion régionale sur les modèles de financement pour la pérennité des services	Le maintien, le support et le développement des entreprises primaires et secondaires du territoire	Bonification de l'offre récréotouristique des activités actuelles favorisé par des maillages potentiels	L'ensembles des parties prenantes en sécurité publique sont en mesure de répondre aux différentes situation d'urgence dans la Péninsule acadienne	Identification des écarts et des opportunités pour diminuer les fuites redevables à la communication ou à la visibilité entre les sites.	Initiateur d'un diagnostic à établir sur le transport actif et identification du niveau de service pour le local et le tourisme

OBJECTIFS STRATÉGIQUES

CHAPITRE 6

BIBLIOGRAPHIE

Environnement et Gouvernements locaux, Province du Nouveau-Brunswick. (Août 2022). *Mandat de développement économique régional (Guide pour la mise en oeuvre)*.

Province du Nouveau-Brunswick. (Juin 2012). *Loi sur la prestation de services régionaux, chapitre 37*.

Environnement et Gouvernements locaux, Province du Nouveau-Brunswick. (Avril 2021). *Unir nos efforts pour bâtir des communautés dynamiques et viables, Livre blanc*.

Environnement et Gouvernements locaux, Province du Nouveau-Brunswick. (Avril 2021). *Unir nos efforts pour bâtir des communautés dynamiques et viables, Livre vert*.

Environnement et Gouvernements locaux, Province du Nouveau-Brunswick. (Février 2023). *Guide d'élaboration de la Stratégie Régionale*.

Environnement et Gouvernements locaux, Province du Nouveau-Brunswick. (Février 2023). *Guide du mandat de développement communautaire régional*.

Environnement et Gouvernements locaux, Province du Nouveau-Brunswick. (Février 2023). *Mandat régional de promotion du tourisme (Guide pour la mise en œuvre)*.

Environnement et Gouvernements locaux, Province du Nouveau-Brunswick. (S.d.). *Comité de sécurité publique des CSR, Cadre de référence (lignes directrices)*.

Environnement et Gouvernements locaux, Province du Nouveau-Brunswick. (S.d.). *Table des lignes directrices de vote pour les commissions de services régionaux*.

Péninsule acadienne. (Mai 2022). *Plan stratégique de l'office de tourisme de la Péninsule Acadienne 2022-2025*.

